Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512083-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 5 DECEMBRE 2025

Convocation en date du 28 novembre 2025.

Le vendredi cinq décembre deux mil vingt-cinq, à dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PENNANECH, Maire.

Présents : Monsieur Christian PENNANECH, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Jean-Christophe CORBEL, Madame Anne BOURBIGOT, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Alain FOLGOAS, Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Laurence BAUGE, Monsieur Mathieu CHUTO, Monsieur Stéphane MOREL, Monsieur Patrice GUILLOU, Madame Astrid GAUGAIN, Monsieur André MORVAN, Madame Elodie SURGET, Monsieur Christophe LABORY.

Membres ayant donné procuration : Madame Christelle ANDRE a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Michel DONNARD a donné procuration à Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Véronique IRIS a donné procuration à Anne BOURBIGOT, Madame Sophie CADIOU a donné procuration à Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Jean-Claude JACQ a donné procuration à Madame Astrid GAUGAIN.

Membres absents : Monsieur Jean-François QUENET, Madame Morgane JAN, Monsieur Loïc AUDO.

Madame Laurence BAUGE a été nommée secrétaire de séance.
2025-12-083

Rapporteur : Madame Sandrine GUEIT, Adjointe chargée de la Jeunesse-Culture.

FINANCES :

Tarifs – transport scolaire – année scolaire : 2026/2027

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de maintenir les tarifs de l'année précédente et de les reconduire comme suit pour l'année scolaire 2026 / 2027 :

La dégressivité des tarifs s'applique pour les 2ème et 3ème enfants, dès lors que les deux ou trois enfants sont scolarisés simultanément dans les écoles de Bénodet.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512083-DE

Forfait par trimestre :

. 1er enfant	40 €
. 2ème enfant	28 €
. 3ème enfant et plus	gratuit

Avis de la Commission Jeunesse – Culture en date du 4 novembre 2025 : favorable à l'unanimité.

Avis de la Commission des Finances – Economie en date du 27 novembre 2025 : favorable (un vote CONTRE, madame Astrid GAUGAIN).

<u>Décision du Conseil Municipal</u> : Adopté par 19 voix POUR – 3 voix CONTRE (Madame Astrid GAUGAIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Claude JACQ) - 2 ABSTENTIONS (Madame Elodie SURGET, Monsieur Christophe LABORY).

Pour copie conforme
Bénodet, le 8 décembre 2025
Christian PENNANECH
Maire,

MAIRIE DE BÉ
FINISTÈ